

Séance d'information

Entrée en 1^{ère} année

MASE disciplinaire et bi-disciplinaire

Mardi 31 janvier 2017 à 18h30 en salle MR080

Formation des enseignants du secondaire - Forensec

Isabelle MILI – Directrice de l'IUFE

Walter LOOSLI – Directeur adjoint de l'IUFE

Charles HEIMBERG – Directeur de programme de la Forensec

- Présentation de l'IUFE
- Présentation de la Forensec
- Présentation de la formation
- Inscription et admission



L'IUFE est un institut :

- Inter-facultaire
- Alliant recherche, réflexion et pratique
- Regroupant toutes les formations des enseignants
- Respectant les normes de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) pour la reconnaissance des titres

IUFE

Institut Universitaire de Formation des Enseignants

**Enseignement
primaire
FEP**

**Enseignement
spécialisé
MESP**

**Enseignement
du secondaire
FORENSEC**

**Direction
d'institutions
de formation
FORDIF**

**Formation
continue des
enseignants
FC**

Formations offertes par la Forensec

MASE disciplinaire

Formation à une discipline d'enseignement sur 2 ans de 94 crédits avec un stage chaque année

MASE bi-disciplinaire

Formation à deux disciplines d'enseignement sur 2 ans de 116 crédits avec un stage chaque année pour chaque discipline

MASE dans le cadre du dispositif transitoire

Formation à une discipline d'enseignement sur 1 année de 64 crédits avec un stage; cette formation est réservée aux porteurs de CCDIDA

CSDS

Formation à une discipline supplémentaire d'enseignement sur 1 an de 30 crédits avec un stage en responsabilité et un stage en accompagnement

Organisation de la formation MASE disciplinaire :

La didactique et la pratique – 1^{ère} année

PLAN D'ÉTUDES pour une formation dans une discipline*

Dans ce plan d'études, « Secondaire II » est à comprendre comme incluant les « écoles de maturité » au sens des règlements de la CDIP

1^{ère} année

	Domaine	Crédits ECTS	Mode de formation
1.1	Didactique et épistémologie de la discipline scolaire	5	
1.1.1	Didactique de la discipline 1 : Discipline de référence et discipline scolaire au secondaire I et II	5	Cours
1.3	Dimensions pratiques	24	
1.3.1	Atelier de didactique A – secondaire I et II Discipline 1	6	Atelier
1.3.2	Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée au degré secondaire I ou II	18	Stage en responsabilité (4 à 6h/semaine)

1 stage en responsabilité

Organisation
de la
formation
MASE bi-
disciplinaire :
La didactique
et la pratique
– 1^{ère} année

PLAN D'ÉTUDES pour une formation dans deux disciplines*

Dans ce plan d'études, « Secondaire II » est à comprendre comme incluant les « écoles de maturité » au sens des règlements de la CDIP

1^{ère} année

	Domaine	ECTS	Mode de formation
1.1	Didactique et épistémologie de la discipline scolaire	10	
1.1.1	Didactique de la discipline 1 : Discipline de référence et discipline scolaire au secondaire I et II	5	Cours
1.1.2	Didactique de la discipline 2 : Discipline scolaire au secondaire I et II	5	Cours
1.3	Dimensions pratiques	30	
1.3.1	Atelier de didactique A – secondaire I et II Discipline 1	6	Atelier
1.3.2	Atelier de didactique A – secondaire I et II Discipline 2	6	Atelier
1.3.3	Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée au degré secondaire I ou II	18	Stage en responsabilité (4 à 6h/semaine) pour la 1 ^{ère} discipline et Stage annuel en accompagnement (4 à 6h/semaine) ou Stage en responsabilité (4 à 6h/semaine) pour la 2 ^{ème} discipline

1 stage en responsabilité

1 stage en responsabilité ou annuel en accompagnement

Modalités de formation sur le terrain

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
MASE disciplinaire	Stage en responsabilité 4 à 6h en <u>1^{ère} année</u> dans un ordre d'enseignement	Stage annuel en accompagnement 6h ou en responsabilité 4 à 6h en <u>2^{ème} année</u> dans l'autre ordre d'enseignement
MASE bi-disciplinaire	<u>1^{ère} discipline</u> Stage en responsabilité 4 à 6h en <u>1^{ère} année</u> dans un ordre d'enseignement <u>2^{ème} discipline</u> Stage annuel en accompagnement 6h ou en responsabilité 4 à 6h en <u>1^{ère} année</u> dans un ordre d'enseignement	<u>1^{ère} discipline</u> Stage annuel en accompagnement 6h ou en responsabilité 4 à 6h en <u>2^{ème} année</u> dans l'autre ordre d'enseignement <u>2^{ème} discipline</u> Stage annuel en accompagnement 6h ou en responsabilité 4 à 6h en <u>2^{ème} année</u> dans l'autre ordre d'enseignement

Organisation de la formation MASE disciplinaire et bi-disciplinaire :

La dimension transversale

1.2	Dimensions transversales de la profession Sciences de l'éducation	18	
1.2.1	Introduction à la profession enseignante	6	Cours et séminaires
1.2.2	Le développement et l'apprentissage en contextes scolaires	3	Cours
1.2.3	Pluralité des conditions sociales, de genre et des cultures	3	Cours
1.2.4	Évaluation, orientation, sélection	3	Cours
1.2.5	Constructions des systèmes éducatifs et évolution des conceptions de l'élève et de la jeunesse : approches historiques	3	Cours

Pour un total de 58 crédits en 1^{ère} année pour la MASE bi-disciplinaire

Pour un total de 47 crédits en 1^{ère} année pour la MASE disciplinaire

Organisation de la formation MASE disciplinaire : un module à option

3.1	Formation professionnelle – module à option ***	5	
3.1.1	Sous-module A pour les enseignants en charge de branches de maturité professionnelle avec autorisation à enseigner au gymnase	5	

Modules de pédagogie professionnelle

- Proposition d'un certificat (10 ECTS) aux étudiants de MASE disciplinaire
- Permet aux enseignants d'enseigner dans les écoles professionnelles
- Certificat comporte 2 modules :
 - Module A (MASE disciplinaire 1^{ère} année)
 - Module B (MASE disciplinaire 2^{ème} année)

Admission et inscription

• **Objectif** : permettre à chaque étudiant intégrant la formation d'obtenir la Maîtrise universitaire en enseignement secondaire pour le degré secondaire I et les écoles de maturité gymnasiale

• **Pour y parvenir** : une sélection à l'entrée de la formation

Disciplines ouvertes

Tableau récapitulatif des disciplines ouvertes – année académique 2017-2018

MASE 1^e année

Disciplines ouvertes	<ul style="list-style-type: none">• Allemand• Anglais• Droit	<ul style="list-style-type: none">• Économie• Français• Géographie	<ul style="list-style-type: none">• Informatique• Mathématiques• Physique
-------------------------	---	---	--

Conditions d'admission aux formations

Prérequis académiques

MASE disciplinaire

- Être en possession d'un Master dans une discipline enseignable
- Avoir obtenu 120 crédits ECTS, mémoire compris, dans la discipline de formation

Le total de ces crédits doivent être constitués de crédits niveau Bachelor et de crédits niveau Master, répartis indifféremment

MASE bi-disciplinaire

- Être en possession d'un Master dans une discipline enseignable
- Avoir obtenu 120 crédits ECTS, mémoire compris, dans la 1^{ère} discipline de formation
- Avoir obtenu 90 crédits ECTS dans la 2^{ème} discipline de formation

Le total de ces crédits doivent être constitués de crédits niveau Bachelor et de crédits niveau Master, répartis indifféremment

Conditions d'admission aux formations

Prérequis académiques

Le parcours de formation académique doit être terminé et validé en juin 2017.

ATTENTION :

Pour la rentrée 2017, les mesures transitoires sont encore en vigueur. Ainsi, les prérequis académiques sont les suivants :

- **Être en possession d'un Master**
- **Avoir obtenu 90 crédits dans la ou les disciplines de formation**

Conditions d'admission aux formations

Pour être admis à la Forensec, le candidat doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Remplir les prérequis académiques;
- Ne pas avoir subi d'échec définitif ou été éliminé d'une formation similaire dans une autre haute école suisse au cours des 5 ans qui précèdent;
- Obtenir une place de stage, pour la ou les disciplines de formation, dans l'enseignement secondaire public genevois, attribuée et attestée par le DIP;
- Fournir un extrait spécial de casier judiciaire;
- Être immatriculé auprès du service des admissions de l'Université de Genève.

Conditions d'admission aux formations

Fournir un extrait spécial de casier judiciaire

Démarches à effectuer après la confirmation d'attribution de place de stage en vue de l'obtention de l'extrait spécial de casier judiciaire

Lien :

https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/bestellen/sonderauszug_fr

Condition:

Confirmation de l'employeur
La **confirmation signée de l'employeur** (organisation, etc.) qui vous offre une activité professionnelle ou non professionnelle organisée avec des enfants ou autres personnes particulièrement vulnérables **doit exister**.

Voici ce que vous devez faire:

Saisir les données et les imprimer

1 Coordonnées et adresses

Détails de la
2 commande et du paiement

3 Imprimer et finaliser



Durée env.
10-15 min.

et

Signer le formulaire et l'envoyer avec la confirmation de l'employeur et la copie de la pièce d'identité comme annexes.

Pas d'extrait spécial sans votre signature et sans annexes!



Conditions d'admission aux formations

Effectuer les démarches d'immatriculation dans les délais impartis

Il est précisé que l'admission définitive est sous réserve notamment de la décision d'immatriculation par le service des admissions

Le candidat est immatriculé à l'Université de Genève

Le candidat doit annoncer sa deuxième formation et/ou son changement de faculté **entre le 1^{er} juillet et le 15 août 2017** auprès du **service des admissions de l'UNIGE** via la plateforme en ligne : **admissions.unige.ch**

Le candidat a déjà été immatriculé à l'Université de Genève

Le candidat doit se réimmatriculer **entre le 1^{er} juin et le 15 août 2017** auprès du **service des admissions de l'UNIGE** via la plateforme en ligne : **admissions.unige.ch**

Le candidat n'a jamais été immatriculé à l'Université de Genève

Le candidat doit s'immatriculer **avant le 30 avril 2017** en suivant les démarches en ligne : <http://www.unige.ch/admissions/sinscrire/procedure-immatriculation/> puis en envoyant leur dossier complet au **service des admissions de l'UNIGE**

Inscription aux formations

➤ Inscription en ligne uniquement via le lien indiqué sur le site internet.

Pour les MASE disciplinaire :

<https://www.unige.ch/iufe/enseignements/formations/enseignementsecondaire/mase-disciplinaire/inscription-et-admission/>

Pour les MASE bi-disciplinaire :

<https://www.unige.ch/iufe/enseignements/formations/enseignementsecondaire/mase-bi-disciplinaire/inscri/>

Lien personnalisé :

<http://cms2.unige.ch/iufe/etudiants/inscriptionsIUFÉ.php?f=mase1>

Inscription aux formations

Dossier d'inscription numérique : Contenu

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie du diplôme (Master)
- Copie des procès-verbaux d'examen (Bachelor et Master)
- Descriptif des cours si diplôme étranger
- Déclaration personnelle et pièces justificatives des 900 heures travaillées hors enseignement si module de formation professionnelle

Dossier d'inscription numérique

CANDIDATS POSSÉDANT UN DIPLÔME ÉTRANGER

Les diplômes étrangers peuvent faire l'objet d'une demande d'équivalence auprès des facultés concernées. Cette démarche est longue et sollicite plusieurs acteurs.

Il est donc impératif que votre dossier soit complet et téléchargé le plus rapidement possible.

Dossier d'inscription numérique

CANDIDATS POSSÉDANT UN DIPLÔME ÉTRANGER

Pièces demandées en plus des pièces listées précédemment :

Copie certifiée conforme des diplômes et leur traduction s'ils ne sont pas en langue française, anglaise, italienne ou allemande

Plans d'études, contenu de la formation, descriptifs des cours

Dossier d'inscription numérique

Module de pédagogie professionnelle

Si un candidat souhaite suivre le module de formation professionnelle, il doit intégrer à son dossier numérisé :

- une déclaration personnelle attestant que les 900 heures d'activités professionnelles hors enseignement et éducation ont été accomplies;
- une pièce justificative par activité, telle que certificat de travail, attestation de travail ou certificat de salaire émis par l'employeur. L'activité, la désignation de l'employeur et le taux d'occupation effectué doivent être déclarés.

Ces documents serviront à l'analyse détaillée du dossier du candidat, afin de vérifier son éligibilité à ce module. L'analyse se fera par l'IUFE et l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle).

MASE disciplinaire et bi-disciplinaire

Délai d'inscription :
le 28 février 2017 à 15 heures

Suite de la procédure

Les **RÉSULTATS** de la procédure
d'admission seront communiqués
à partir du
15 JUILLET 2017

Pour information

La RENTRÉE scolaire a lieu
le 28 AOÛT 2017

SÉANCE DE RENTRÉE universitaire organisée
le 13 SEPTEMBRE 2017
Elle est OBLIGATOIRE

LES COURS DÉBUTENT LE 18 septembre 2017

Les informations sur la rentrée 2017-2018 seront régulièrement actualisées
sur le site internet www.unige.ch/iufe à partir du 24 juillet 2017

Dates importantes

28 février

Fin des inscriptions et des remises de dossier

30 avril

Fin de demande d'immatriculation pour les personnes n'ayant jamais été immatriculées à l'Université de Genève

Entre le 1^{er} et le 30 juin

Attribution des stages par le DIP

Dates importantes

Dès le 15 juillet

Résultat des admissions

13 septembre

Séance de rentrée

18 septembre

Début des cours

Pour toutes questions complémentaires :

Sophie Canellini
Conseillère aux études
Pavillon Mail, Bureau 117
Tél: 022/379.04.37
sophie.canellini@unige.ch

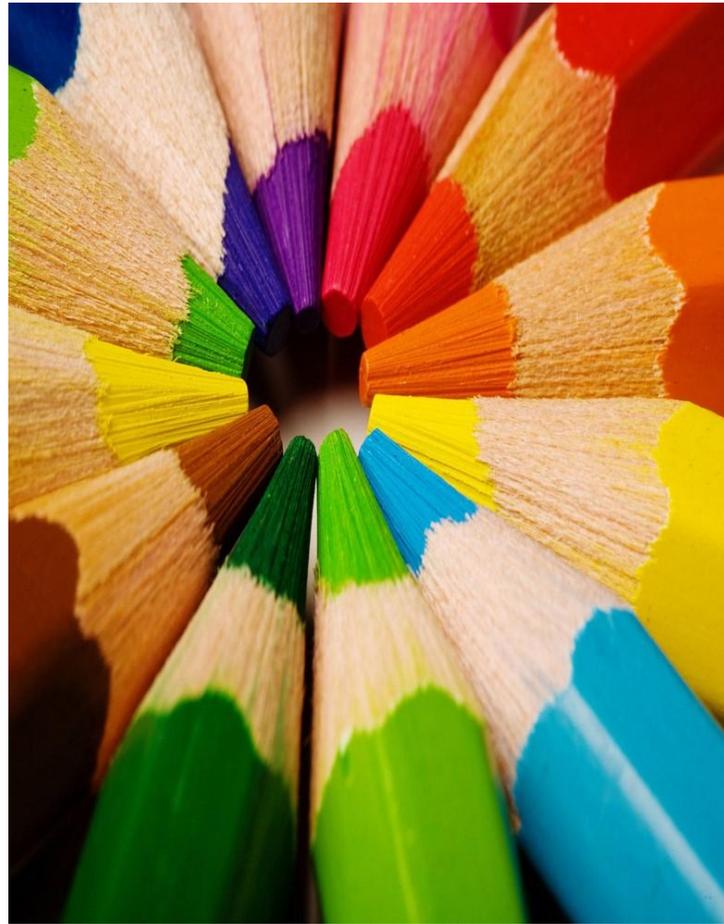
Permanences sans rendez-vous :
lundi de 11h à 14h
mercredi de 11h à 15h



Simon Toulou
Responsable des stages
Pavillon Mail, Bureau 119
simon.toulou@unige.ch

Permanence avec rendez-vous :
lundi de 9h30 à 12h
Permanence sans rendez-vous :
mercredi de 9h30 à 13h
mercredi de 14h à 17h

Nous vous remercions de votre
attention



et vous souhaitons une
agréable soirée

Confirmation réussite Master ou crédits nécessaire mai-juin 2017

Dès que vous avez confirmation de la réussite de votre Master ou des crédits nécessaires à votre admission, envoyez-nous le justificatif (attestation de professeur, PV d'examens tiré du portail,...) **dans les plus brefs délais mais avant le 30 juin 2017.**

par mail à l'adresse : iufe@unige.ch avec l'intitulé de l'objet suivant : **«Inscription MASE – justificatif réussite prérequis académique»**

Ajout documents pour module de formation professionnelle

Pour les personnes ayant déjà déposé leur dossier d'inscription mais souhaitant suivre le module de formation professionnelle suite à la séance d'information.

Il est possible d'envoyer les **documents scannés par mail** à l'adresse iufe@unige.ch avec l'intitulé de l'objet suivant : **«Inscription MASE – document IFFP» jusqu'au 28 février 2017 15h.**